Composé à Pression

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 07-18-2018 Date de révision: 20/08/2025 Version: 1.1

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : Composé à Pression

Code du produit : 639

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées & restrictions : Agent nettoyant pour laveuse à pression

1.3. Fournisseur

Fabricant
Les Entreprises Kleen-Flo Tumbler Limitée
75 Advance Boulevard
L6T 4N1 Brampton - CANADA
T 905-793-4311

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 450-625-6444 (du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00, heure de l'Est) (en français seulement)
905-793-4311 (du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 heure de l'Est) (en anglais seulement)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Toxicité aiguë (inhalation:poussière,brouillard) Catégorie 2	H330
Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2	H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1	H318
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3	H335

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA) :



Mention d'avertissement (GHS-CA) : Danger

Mentions de danger (GHS-CA) : H330 - Mortel par inhalation
H315 - Provoque une irritation cutanée
H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence (GHS-CA) : P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P284 - Porter un équipement de protection respiratoire
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

51,44 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (inhalation:poussière/brouillard)

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Carbonate de sodium	(n° CAS) 497-19-8	30 - 60
Triphosphate de pentasodium	(n° CAS) 7758-29-4	15 - 40
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	(n° CAS) 25155-30-0	5 - 10
Pyrophosphate tétrasodique	(n° CAS) 7722-88-5	1 - 5
Alcools en C12-15, éthoxylés	(n° CAS) 68131-39-5	0.5 - 1.5

Remarques : *Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation : Mortel par inhalation. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.

Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Produit chimique sec. Mousse.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention	:	Contenir le déversement puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Réduire au minimum le dégagement de poussière. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.
Procédés de nettoyage	:	Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	:	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Ne pas avaler. Éviter de générer de la poussière. La tenue des lieux propre est un important facteur pour empêcher l'accumulation de la poussière. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Mesures d'hygiène	:	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	:	Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés	:	Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	:	Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques

Protection oculaire:

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

Porter un équipement de protection respiratoire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	Solide
Apparence	:	Poudre granuleuse
Couleur	:	Bleu clair
Odeur	:	Douce / pin
Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible
pH	:	11 - 11,4
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	:	Aucun
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	:	Aucune donnée disponible
Point de fusion	:	Aucune donnée disponible
Point de congélation	:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	:	Aucune donnée disponible

Point d'éclair	:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50 °C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	0,7 - 0,8
Solubilité	:	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	:	Aucune donnée disponible
Taille des particules	:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	:	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Stabilité chimique	:	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	:	Chaleur. Matières incompatibles.
Matières incompatibles	:	Acides forts. Oxydants puissants.
Produits de décomposition dangereux	:	Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	:	Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	:	Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	:	Mortel par inhalation.

ATE CA (poussière, brouillard)	0,27 mg/l/4h
Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)	51,44 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (inhalation:poussière/brouillard)

Carbonate de sodium (497-19-8)	
DL50 orale rat	4090 mg/kg
CL50 inhalation rat	2300 mg/m³ 2 h

Triphosphate de pentasodium (7758-29-4)	
DL50 orale rat	3120 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 4640 mg/kg

Dodécylbenzènesulfonate de sodium (25155-30-0)	
DL50 orale rat	500 mg/kg

Pyrophosphate tétrasodique (7722-88-5)	
DL50 orale rat	4 g/kg

Alcools en C12-15, éthoxylés (68131-39-5)	
DL50 orale rat	1610 mg/kg
DL50 cutanée lapin	2500 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Provoque une irritation cutanée. pH: 11 - 11,4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Provoque des lésions oculaires graves. pH: 11 - 11,4
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	:	Non classé
Cancérogénicité	:	Non classé
Toxicité pour la reproduction	:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	:	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	:	Non classé

Danger par aspiration	:	Non classé
Symptômes/effets après inhalation	:	Mortel par inhalation. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	:	Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	:	Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.
Symptômes/effets après ingestion	:	Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Autres informations	:	Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Carbonate de sodium (497-19-8)	
CL50 poisson 1	300 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus [static])
CL50 poissons 2	310 - 1220 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])
CE50 Daphnie 1	265 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)

Dodécylbenzènesulfonate de sodium (25155-30-0)	
CL50 poisson 1	10,8 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static])

12.2. Persistance et dégradabilité

Composé à Pression	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composé à Pression	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Carbonate de sodium (497-19-8)	
BCF poissons 1	(no bioaccumulation)

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Ozone	:	Non classé
Autres informations	:	Aucun autre effet connu.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage	:	Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Écologie - déchets	:	Déchets dangereux par suite de leur toxicité.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TMD

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Non réglementé pour le transport

14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.3. Transport aérien et maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission	:	07-18-2018
Date de révision	:	20/08/2025
Autres informations	:	Aucun.
Préparé par	:	Les Entreprises Kleen-Flo Tumbler limitée

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.